

Mairie
De
ST-JEAN-EN-ROYANS
(Drôme)

DELIBERATION**DU CONSEIL MUNICIPAL**Nombre de conseillers :

En exercice : 23

Présents : 16

Votants : 22

L'an deux mille vingt-deux, le quatorze novembre, vingt heures, le Conseil Municipal de la Commune de ST-JEAN-EN-ROYANS, dûment convoqué, s'est réuni en session ordinaire, à la Mairie, sous la présidence de **Monsieur Christian MORIN Maire**,

Date de convocation du Conseil Municipal : 9 novembre 2022

Présents : Mmes BEGUIN, DUCRET Maïté, GIRBES Odile, GUENICHE Lucie (jusqu'à 21h00), LECOMTE Christine, VALLET Mauricette, VIGNON Isabelle, MM. AROD François, FERLIN Damien, GENIN Frédéric, GERBOUD Franck, GONTIER Hervé, JOUFFRAY Stéphane, MORIN Christian, PINTER François, SOARES Armindo.

Absents excusés : M. DAUTY Jean-Christophe (procuration à François AROD), Mme Marie GUIRIMAND (procuration François PINTER), Mme D'AGATA Rachel (procuration à Franck GERBOUD), M. LAFOREST Jean-Daniel (procuration à Frédéric GENIN), Mme SECCHI Virginie (procuration à Mauricette VALLET) M. SARTORE Dominique (procuration à Damien FERLIN), Mme GUENICHE Lucie (à partie de 21h00 procuration à Maïté DUCRET)

N°45

OBJET :

Tarif restaurant scolaire à compter du 1^{er} janvier 2023

Absent : M. DUC MAUGE Michel

Madame Odile GIRBES a été élue secrétaire.

Le Conseil Municipal,
Après délibération,
A l'unanimité,

FIXE comme suit, à compter de la rentrée du 1^{er} janvier 2023, le tarif des repas du restaurant scolaire à facturer aux familles :

Délibération affichée le
16 novembre 2022

Tranches QF	Tarif Repas
De 0 à 359	3.60 €
De 360 à 564	3.71 €
De 565 à 700	3.86 €
De 701 à 800	4.02 €
De 801 à 950	4.10 €
De 951 à 1100	4.25 €
De 1101 à 1250	4.30 €
De 1251 à 1350	4.30 €
Plus de 1350	4.30 €

Le Maire :

